



Assemblée générale

Distr. générale
4 août 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-huitième session

Point 23 a) de l'ordre du jour

**Le sport au service de la paix et du développement :
pour l'édification d'un monde pacifique et meilleur
grâce au sport et à l'idéal olympique**

Appel solennel lancé par le Président de l'Assemblée générale le 5 août 2004 à l'occasion de la Trêve olympique

Le Président de l'Assemblée générale a l'honneur de lancer l'appel solennel ci-après à l'occasion de la Trêve olympique :

Le 3 novembre 2003, l'Assemblée générale a adopté la résolution 58/6, dans laquelle elle a prié les États Membres d'observer la Trêve olympique pendant les XXVIII^e Jeux olympiques, qui se tiendront à Athènes du 13 au 29 août 2004.

Dans l'Antiquité, la tradition sacrée des Grecs de l'*ekecheiria* (trêve) était la pierre angulaire des Jeux olympiques et assurait des conditions de sécurité et de paix aussi bien aux athlètes qui participaient aux Jeux qu'aux spectateurs. Son adoption même avait été décidée par l'oracle de Delphes comme moyen de mettre fin aux guerres qui dévastaient alors le Péloponnèse. Ainsi est né l'accord de paix le plus durable de l'histoire.

On a ranimé l'olympisme en 1896 pour contribuer à l'avènement d'un avenir de paix pour l'humanité grâce à la valeur éducative du sport. Le Mouvement olympique rassemble les jeunes du monde pour une immense fête sportive à la gloire de la paix, de l'amitié, de la solidarité et du respect des règles du jeu.

Depuis 1993, le soutien apporté à la Trêve olympique n'a cessé de croître au sein de l'Assemblée générale pour aboutir l'année dernière à l'adoption d'une résolution parrainée – fait sans précédent – par tous les États Membres à l'unanimité. En ces temps d'instabilité, les États Membres témoignent de leur confiance dans l'idéal de la Trêve olympique.

Cette année, pour la première fois de l'histoire de l'Organisation des Nations Unies, nous avons reçu la flamme olympique au Siège de l'Organisation. Elle a parcouru le monde, passant par 26 pays et 34 villes et couvrant les cinq continents. Elle était porteuse d'un message d'espoir, celui d'un monde sans haine et sans

* Nouveau tirage pour raisons techniques.



guerre, un monde où les idéaux de paix, de bonne volonté et de respect mutuel sont le fondement des relations entre les peuples et les pays.

Observer la Trêve olympique, c'est établir la communication entre des adversaires, c'est permettre aux jeunes du monde de participer pacifiquement aux Jeux olympiques et c'est aussi créer les infrastructures nécessaires à la poursuite du dialogue et à la renaissance d'un espoir de réconciliation, à la fois pendant les Jeux et durant les quatre années de l'Olympiade.

En ces temps de violence et d'incertitude, de guerre et de luttes acharnées, alors que la sécurité devient une préoccupation prioritaire, nous ne devons jamais oublier que tout dispositif de défense doit s'accompagner de tentatives résolues de promouvoir le dialogue et l'entente entre les peuples et les gouvernements et d'adhérer aux idéaux que symbolise la Trêve olympique.

Nous ne doutons pas que les mesures prises par la Grèce, en coopération étroite avec la communauté internationale, assureront que les Jeux olympiques se dérouleront dans un environnement sûr et pacifique.

Je lance donc un appel solennel à tous les États pour qu'ils manifestent leur attachement à la paix mondiale en observant la Trêve olympique pendant les XXVIII^e Jeux olympiques d'Athènes. Certes, les conflits qui sévissent dans le monde ne cesseront pas du jour au lendemain, mais si la paix pouvait durer 16 jours, peut-être, qui sait, pourrait-elle durer toujours.
